



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE L'ALBIGEOIS

Envoyé en préfecture le 13/02/2020

Reçu en préfecture le 13/02/2020

Affiché le 13/02/2020

SLO

ID : 081-248100737-20200211-DEL2020_039-DE

Procès-verbal de réception des ouvrages d'assainissement

Opération : Terrasses du Lézer – COMMUNE DE CAMBON D'ALBI

PREAMBULE

Le lotissement Camp Blanc a fait l'objet d'une réalisation sous la maîtrise d'ouvrage de monsieur et madame Jean Marie Gaubert, 9 rue des Boutons d'or 63800 Cornon d'Auvergne.

A l'intérieur de cette opération d'aménagement une voirie interne dénommée les terrasses du Lézer a été créée des réseaux assainissement et un bassin de rétention des eaux pluviales.

Ces ouvrages n'ont pas la vocation à rester durablement du domaine privé. Ils constituent des biens de retour possible aux collectivités intéressées.

Les parties conviennent de la rédaction du présent procès-verbal pour formaliser la remise de ces ouvrages.

A – IDENTIFICATION DES PARTIES

- L'aménageur, monsieur et madame Gaubert Jean Marie 6 rue des Boutons d'or 63800 Cornon d'Auvergne,
- Le service assainissement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois représenté par Monsieur Pierre Doat, vice-président délégué à l'assainissement

B – OUVRAGES CONCERNES

L'aménageur invite la communauté d'agglomération de l'Albigeois intéressée par les ouvrages à participer à la réception des ouvrages :

- Réseau d'assainissement eaux usées : 354 m de collecteur en PVC CR8 de diamètre 200mm, 11 regards de visite béton diamètre 1000mm, 16 boîtes de branchement.
- Réseau d'assainissement eaux pluviales : 157 m de canalisation béton diamètre 400 mm, 78 m de canalisation béton diamètre 500 mm, 29 m de

canalisation béton diamètre 600 mm, 10 regards de
1000mm, 16 branchements individuels.

- Un bassin de rétention des eaux pluviales d'une contenance de 280 m³ avec un orifice en sortie diamètre 300 mm. Ce bassin est clôturé par un grillage simple torsion, son accès est possible via un portillon fermé à clé. La clé du portillon a été remise au service assainissement le 27 avril 2015.

Ces ouvrages ont été réalisés dans le cadre d'une opération d'aménagement privée en exécution du marché suivant :

Assainissement : BENEZECH TP – site de Ranteil 81000 Albi
Date de réception : 5 décembre 2014

Documents fournis dans le DOE attestant de la conformité des réseaux :

Plans de récolement papier et dwg conformes,
Rapports d'inspection caméras du réseau d'eaux usées et du
réseau d'eaux pluviales, tests d'étanchéité du réseau d'eaux
usées et test de compactage.

C - REMISE D'OUVRAGES

L'aménageur et la communauté d'agglomération de l'Albigeois reconnaissent la conformité et le bon entretien des ouvrages.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois déclare accepter la remise des ouvrages.

EN CONSEQUENCE A COMPTER DU 5 NOVEMBRE 2015, date de délibération du conseil communautaire autorisant la rétrocession des ouvrages précités

- la remise des ouvrages par monsieur et madame Jean Marie GAUBERT sera constatée,
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera la garde et la responsabilité des ouvrages d'assainissement réalisés,
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera l'entretien et la gestion des ouvrages remis, sous réserve des obligations résultant pour les entrepreneurs ayant réalisé les ouvrages, des clauses de garantie contenues dans leur marché et de leur responsabilité.

Fait à CAMBON, le 31/08/2015

Le maître d'ouvrage



Fait à Albi, le

Pour le service assainissement de la
communauté d'agglomération de
l'Albigeois

M et Mme Jean Marie GAUBERT

Le vice- président délégué à
l'assainissement
Pierre DOAT

